

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 4 (1892)
Heft: 8

Rubrik: Nos illustrations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'ailleurs impatiemment attendue. M. Armand Bigeon s'est empressé avec raison, de combler cette lacune dont les inconvénients se faisaient sentir chaque jour. « Son but, dit-il dans la préface, a été de faire une œuvre d'utilité pratique, un livre où tous les photographes, amateurs aussi bien que professionnels pussent trouver quelques conseils juridiques, relativement à leur art et à leur industrie. » C'est pourquoi l'auteur s'est efforcé de mettre les arguments de Droit à la portée de tous les lecteurs, et d'être aussi précis et aussi clair que possible dans les diverses questions qu'il a traitées. Après avoir parlé de la législation française actuelle et des réformes à y apporter, il envisage la question capitale de la photographie : Est-elle un art ou une industrie ? l'avis de la jurisprudence ? la contrefaçon, la propriété du prototype négatif, le droit de photographier et ses conséquences. Après quelques mots sur les photographies obscènes et une longue étude sur les formalités et autorisations nécessaires pour photographier et vendre, le livre se termine par un aperçu sur la protection des œuvres photographiques dans les divers pays et un appendice au texte.

Pour recevoir franco, adresser un mandat de 2 fr. 50 à M. le directeur de la Société d'Éditions scientifiques, 4 rue Antoine-Dubois, Paris.

Nos illustrations.

PLANCHE I

*L'ancien siège du prieur dans le temple
de Grandson (Vaud).*

Cette magnifique œuvre de menuiserie du style gothique flamboyant appartient au XV^{me} siècle. Elle est digne à tous

égards de décorer un musée historique, fût-ce même celui de Cluny. Ce siège faisait sans doute jadis face à la chaire, ainsi qu'il convenait à la place du prieur du couvent. Large de plus d'un mètre, ce siège a des lions aux accotoirs. En bas, à gauche une rosace, à droite saint Benoît assis, mitré, la chape agrafée, tenant d'une main la crosse, de l'autre bénissant, tandis qu'à ses pieds un moine et un volatile de même taille le regardent. Au dossier se présente l'ange Gabriel ailé, en vêtements ecclésiastiques, déroulant sur une banderolle ces paroles de la salutation : *Ave gracia dominus tecum*. Marie, debout, la chevelure défaits, en costume de religieuse, ceinture bouclée, presse contre son cœur le livre des révélations où elle a puisé sa réponse, qu'elle exprime aussi bien par son geste que par ces mots gravés autour des rayons de son nimbe : *Ecce ancilla Domini*. Entre ces deux personnages, sort d'un vase une tige, attribut habituel de l'Annonciation, et, symbole de l'innocence, un lys remarquable de réalité. Vers le haut, un oiseau quelque peu mutilé, qui pourrait bien être pris pour une colombe, emblème du Saint-Esprit. La vierge exceptée, l'archange et les apôtres ont les pieds nus, comme étant les prédicateurs de la vérité auxquels il est recommandé de ne s'embarrasser point de bourse, ni de sac, ni de chaussures.

Près des montants, quatre statuette, livre en main : saint Pierre avec ses clefs, saint Paul appuyé sur son épée, chacun sous des dais que supportent sous des pénacles deux martyres couronnées. Ici, sainte Catherine d'Alexandrie foulant son persécuteur et une roue à demi rompue. Son culte ne commença à se répandre qu'à la fin du VIII^{me} siècle, alors que son corps, trouvé par des chrétiens d'Egypte, fut solennellement enseveli dans le couvent fondé par l'impératrice Hélène, sur le mont Sinaï. Elle est

devenue la patronne des écoles de filles et des élèves de philosophie ; car, d'après la légende, elle résista aux instances impudiques de l'empereur Maximin, confondit une assemblée de philosophes païens réunis pour la réfuter, et périt au milieu des tortures dans l'année 307. Là, sainte Barbe, avec la palme triomphale, et devant une tour à trois fenêtres, lesquelles elle avait fait ouvrir à la maison paternelle pour symboliser la Trinité. Le savant jésuite flamand Bollandus (mort en 1685) assure que Barbe a été inconnue aux anciens et qu'on n'en a aucune histoire qui ne paraisse fabuleuse. Dans ses Actes, publiés par l'hagiographe allemand Surius (mort en 1578), on lit qu'elle subit le martyre à Nicomédie, sous Maximien. Son père dénaturé aurait été frappé du feu du ciel. Telle est, prétend-on, l'origine de la dévotion particulière dont sainte Barbe est l'objet. Depuis le miracle accordé, en 1448, au nommé Henri Kock de Gorcum, elle est surtout invoquée contre la foudre. « Par un rapprochement naturel, ajoute gravement l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, sainte Barbe est devenue la patronne des artilleurs. »

Presque à la hauteur de 3^m,50, un dais, fouillé de ciselures élégantes, forme une sorte de couronnement en saillie et en pendentifs. Le pendentif du centre a perdu sa décoration. Ceux du bord antérieur, intacts, montrent des personnages, mi-corps, penchant vers vous des écussons : qui avec les armoiries des sires de Grandson ; qui avec le monogramme du Christ, X P S ; qui avec les initiales entrelacées A M, d'Ave Maria ou M A de Maria simplement.

De toutes parts enfin, quoique sans profusion, une reproduction variée de fleurs et de feuilles : la rose, le trèfle, la vigne, la vigne surtout dans la formation de croix de plusieurs dimensions.

L'ensemble, taillé dans le massif, constitue un bel exemplaire de style flamboyant, un ouvrage de boiserie cossue, d'une exécution soignée, délicate. Le travail, l'ornementation, les gothiques minuscules nous reportent sans conteste au XV^{me} siècle.

Les noms de quelques-unes des notabilités qui s'assirent sur la chaire du prieur nous sont parvenus : Othonin Corbier, Humbert de Glerens, Nicolas de Diesbach et Blaise Grivat, d'Orbe, qui fut le dernier prieur de Saint-Jean de Grandson et qui était digne d'en descendre. Son compatriote et contemporain, Pierrefleur, rapporte que le susdit « était sans science, n'ayant grande vertu, fors qu'il était grand chasseur de perdrix et de cailles, avec le chien et l'oiseau, ce qu'il avait appris comme jeune religieux en son couvent ».

Dans un musée national, parmi d'autres objets antiques, ce meuble ne serait pas sans valeur. Il est préférable en somme de le garder à l'endroit de sa destination primitive ; il y fait moins parler de lui, il instruit davantage.

(Extrait du *Temple de Grandson*, par Ernest COMBES, pasteur, Lausanne, 1883, in-8°.)

Nous ajouterons que la photographie de ce meuble remarquable est due à un amateur persévérant et habile, M. Aug. Vautier, de Grandson, qui a réussi à produire un négatif très propre au tirage photocollographique, dont M. J. Royer a su tirer, comme d'habitude, un brillant parti.

PLANCHE II

Le château de Pierrefonds.

Ce château, construit sur un monticule, était le siège d'une des châtellenies du Valois. Nivelon est le premier sei-

gneur de Pierrefonds ou Pétrafons, il mourut en 1072 ; Nivelon II lui succéda, et fit ériger sa seigneurie en pairie. Quand sa descendance s'éteignit en 1181, Philippe-Auguste acheta les droits seigneuriaux de Pierrefonds. Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, le fit rebâtir. A peine terminée, cette forteresse colossale fut assiégée par les Bourguignons en 1411. Devenue, sous la Ligue et sous Louis XIII, un asile d'aventuriers qui étaient commandés par Rieux, elle fut démantelée en 1617. A l'époque de la Révolution, les ruines de Pierrefonds appartenaient à la maison d'Orléans ; elles furent vendues 8000 francs. Napoléon I^{er} les racheta pour 12,750 francs en 1813, et leur restauration se termine sous la direction de Viollet-le-Duc. Ce château forme un quadrilatère irrégulier de 6270 mètres de surface, présentant sur chaque front trois grosses tours à mâchicoulis et séparé au Sud par un fossé du plateau dont il occupe l'extrémité. Deux portes donnent entrée du dehors dans la baille ou basse-cour qui renferme les communs ; l'une, au Sud-Ouest, est accessible seulement aux piétons ; l'autre, principale, du Sud-Est conduit à une lice qui se replie sur elle-même autour d'une muraille au pied des défenses du flanc oriental. Au-delà de la basse-cour une porte sous un ouvrage avancé, un pont de bois, soutenu par deux piles et deux ponts-levis conduisant à une porte avec poterne, donne accès dans un donjon qui se relie par sa grosse tour avec celle de l'angle Sud-Est et par une tour carrée attenant, avec la tour du milieu renfermant la chapelle. A chacune des tours est pratiquée une niche renfermant la statue d'un des neuf Preux. Deux autres statues ornant le front principal figurent l'Annonciation. De vastes salles à larges cheminées, communiquant par des escaliers monumentaux, composent la distribution intérieure du château, qui recouvre des caves ou souterrains en ogive, se prolongeant au-

delà de l'enceinte fortifiée. Ce château possède des oubliettes.

Le village de Pierrefonds possède des sources minérales sulfureuses qui sont exploitées dans un établissement qu'entoure un beau parc.

Le négatif du château que nous présentons est l'œuvre d'un habile photographe de Pierrefonds, M. Louis Sorret. M. Henry Besson, de Bâle, en a tiré tout le parti possible en reproduction photocollographique.

Carnet de l'amateur.

Renforcement des négatifs.

Un négatif trop faible plongé dans du bromure de cuivre, puis ensuite dans du nitrate d'argent se renforce très bien.

Voici la méthode :

Le négatif bien lavé est plongé dans un bain formé de :

Bromure de potassium	10 grammes.
Sulfate de cuivre	10 »
Eau	400 »

On l'y laisse séjourner aussi longtemps que les parties opaques gagnent en blancheur, puis on le lave soigneusement et longtemps dans de l'eau courante et fréquemment renouvelée. Le négatif est alors trempé dans une solution à 2 ou 3 % de nitrate d'argent, aussi longtemps que des traces de parties blanches subsistent puis on lave avec soin. Dans le cas où le négatif serait trop dense, on l'affaiblit dans l'hyposulfite de soude. On peut également lui donner un ton brun-noir agréable en le virant. Le lavage prolongé après le bain de cuivre est essentiel. Le tout peut se faire à la lumière ordinaire.

R. E. LIESEGANG